

La Sentinelle

Quotidien socialiste

La loi

La loi est l'expression de la volonté de tous ou du plus grand nombre.

Pour qu'une loi soit réelle, elle doit être appliquée, et ceux qui ne s'y soumettent point poursuivis, d'où le Code et tout l'appareil judiciaire, les sanctions et les coercitions.

Mais on peut déclarer, à l'instar d'un recteur de feu l'Académie de Neuchâtel, qui terminait un discours par ces mots, après une brillante étude sur « La propriété »: « Bref, mesdames et messieurs, la propriété deviendra respectable le jour où les propriétaires eux-mêmes seront respectables! »

Le Code deviendra respectable le jour où ceux qui l'appliquent seront respectables.

Car la Loi n'est pas immuable; si la lettre demeure, l'esprit varie avec la conception du Vrai, qui évolue dans la masse et qui tend sans cesse à la perfection. Cette évolution sans fin du Vrai appelle, de temps à autre, des réformes littérales, mais elle devrait apporter surtout des réformes spirituelles préagissantes dans l'esprit des juges.

Que font nos « bonzes de la Loi ». Ils vivent dans le passé, jugent à la lettre, avec l'esprit qui a présidé à la création de la Loi et non avec l'esprit contemporain, plus vrai, plus juste, affiné par l'expérience, qui, seul, devrait les inspirer et conseiller leurs jugements.

Cet argument est tellement vrai que les dénis de justice ne sont pas revisables.

Qu'on se souvienne à ce propos de l'affaire Dreyfus et du mouvement formidable de l'opinion française qu'il fallut pour faire briser une condamnation sans nom.

Combien de petites affaires Dreyfus se sont passées dans le monde? Combien se sont passées chez nous?

Voyez la longue théorie des braves gens qui s'étaient adressés à la Justice pour obtenir raison de dommages réels, et qui sont sortis désappointés du tribunal parce que le Code, appliqué sans discernement, mais d'une manière impeccable, n'était point de leur côté.

Voyez encore le cortège arrogant des coupables réels que ce même Code a absous. Ils le connaissaient, eux, ce Code sans esprit; ils n'ont pas fauté à sa lettre; le Code les protège; ils poursuivront ceux qui les accuseront, les convaincront d'erreur par le Code et les feront vaincre souvent par l'inflexibilité des textes.

Les victimes des jugements iniques n'ont, chez nous, qu'une chance de salut; lors d'un recours en cassation, un « vice de forme », seul, est admis.

Un vice de « forme », quelle ironie! Vous vous êtes adressés à la Justice; les juges répondent: Code! Vous contez en tribunal le mal qui vous a été fait, ou vous vous défendez d'une accusation calomnieuse, on vous répond: article...

Et votre cas promptement et ponctuellement réglé, si le fond du jugement rendu contre vous est bête à faire pleurer, mais si la forme en est parfaitement régulière, tout espoir de recours vous est enlevé.

L'Esprit est mort, mais la Lettre vit. Malgré les cris de paons poussés par les bourgeois à propos des événements récents, qui les ont fait renâcler, on peut surtout, je crois, attribuer à cette façon de concevoir la loi dans son esprit d'autrefois toute la série des jugements impopulaires qui ont été rendus ces derniers temps.

Ces jugements, qui nous apparaissent iniques, que la conscience populaire refuse de sanctionner, sont conformes à la Loi. Ceux qui les ont rendus ont une intelligence bornée qui ne leur a pas permis de comprendre que l'« Ordre » n'est pas le « Statu quo ante », mais une notion variable et indéfiniment perfectible: nos magistrats et nos juges n'ont pas rendu de jugements respectables parce qu'ils ne le sont pas eux-mêmes; ils manquent pour cela d'idéal et du sens supérieur de la Justice qui émane de la conscience des masses; ils ne possèdent que la lettre d'un Code dont l'esprit est caduc.

L. B. P.

Laissez-donc en paix mes amis

Le « Nass » a le nez creux, comme « Courvoisier » le petit. Il charge L. B. P. de toutes mes balivernes, et des quelques vérités que j'ai eu le mérite (— signez-vous mon colonel —) d'écrire. Je n'aime pas qu'on se trompe; je ne veux pas qu'on noircisse mes amis quand ils n'ont pas fait de mal; je ne veux pas qu'on les félicite non plus quand ils n'ont rien fait de bien. Je suis Martel, Messieurs du « Nass » et vous êtes « marteaux ».

Pour vous convaincre de votre erreur, envoyez les Hics chez moi: ils y trouveront Paul Graber. Après l'avoir vu au Minerva Palace, j'ai réfléchi que la vie qu'il y menait allait lui donner de mauvaises habitudes; je suis retourné lui en parler; il me comprit bien vite. Sans se faire prier, il se coiffa de ma vieille perruque; il endossa ma redingote de communion et, en route. Paul est maintenant chez moi et casse des cailloux tout le jour en ma compagnie. Il est vrai qu'il souffre un peu des mains et qu'il rate parfois son coup; mais je vous assure qu'il met beaucoup de bonne volonté à son travail.

Donc à bientôt. Messieurs les Hics. Quand vous m'aurez trouvé, vous pourrez donner mon adresse au « Nass ».

Pierre MARTEL.

Stockholm

« Stockholm » est à l'ordre du jour de toutes les discussions, de toutes les polémiques. Tout le monde en parle couramment. Et, ma foi, la vérité nous permet de dire que « Stockholm » est devenu populaire. Seule, la presse d'affaires poursuit sa campagne venimeuse.

Quelle est la signification de Stockholm?

A Stockholm, les socialistes se rendent pour y préparer la paix selon les principes formulés par le gouvernement révolutionnaire et les socialistes de Russie. C'est cela que tous les socialistes français ont déclaré dans leur motion.

Le « Socialiste Belge », l'organe de Camille Huysmans, ajoute encore:

La paix doit se faire aussi rapidement que possible. Mais cette paix doit servir les buts du prolétariat international...

Oui, voilà la signification de Stockholm.

Les journaux de la réaction la connaissent bien mais ils s'ingénient à la dénaturer. Ils osent même encore et toujours nous accuser de vouloir une « paix allemande », alors que nous voulons la même paix que celle réclamée par le gouvernement révolutionnaire de Russie.

Au reste, depuis deux ans, pour le moins, l'on s'est plu à faire suivre le mot de « paix » d'un nombre respectable de qualificatifs qui ne voulaient pas dire grand-chose. On s'est amusé à parler de la paix blanche, de la paix victorieuse, de la paix du droit, de la paix boiteuse, etc., etc., et l'on a égayé là-dessus des discussions interminables, discussions grammairiennes, c'est à dire oiseuses.

Comme si le mot de « Paix » ne se suffisait pas. Et comme si un seul Français voulait sacrifier l'honneur et l'intégrité de son pays!

A Stockholm, on parlera et discutera de tout cela. On y sera plus à l'aise. Je ne doute pas qu'on y fasse de la bonne besogne, « qu'on y continue, comme le dit le « Socialiste Belge », la Révolution russe ».

Stockholm! C'est en lui que nous mettons toute notre foi socialiste, tous nos espoirs, c'est de lui que nous attendons le premier mot, le premier geste pour la délivrance des peuples!

J.-L. CHASTANET.

Syndicalisme

Nos camarades français du Syndicat des métaux ont voté l'admission des femmes dans leur corporation. Ils ont fait preuve, par là, d'une grande clairvoyance pour l'avenir du prolétariat et aussi d'une bonne confiance en l'énergie des ouvrières, prêtes, enfin, après tant de sacrifices depuis la guerre, à entrer dans la voie syndicaliste, la voie de l'union, de l'effort d'affranchissement en commun.

Il faut relire, pour ceux qui n'ont pu entendre les explications à ce sujet, que les femmes ont quitté leur foyer, non pour concurrencer l'homme dans le travail de l'usine, mais bien pour gagner leur vie et, parfois, celle d'une nombreuse famille. Cet exode, il n'est pas dans le pouvoir des hommes, malgré leur grosse dépense de torces, de l'arrêter.

Les femmes sont là; elles produisent, elles travaillent à un salaire inférieur pour le même rendement, parfois.

De ce fait, le patron double ses bénéfices, choisit de préférence les plus dociles, des ouvrières, et fait marcher au doigt et à l'œil, sous le prétexte de défense nationale, tout un monde apeuré de perdre son gagne-pain.

C'est ainsi qu'il en est arrivé, parce qu'il y trouve son compte, à remplacer, dans la mesure du possible, des hommes par des femmes. Premièrement, il paye moins; deuxièmement, il craint moins les réclamations, parce que la femme, soucieuse de rapporter de l'argent à la maison, ne risquera pas de perdre sa place convoitée par une autre.

L'intervention, la protection du Syndicat apparaissent alors comme l'indispensable vigilance qui met les choses au point; relèvement des salaires au prorata de la vie chère, égalité pour les deux sexes fournissant la même somme de travail.

L'argument que les femmes étant mieux payées s'en viendront plus nombreuses à l'usine et en exclueront les hommes, a une médiocre valeur. Le patronat, parce qu'il y gagne, a déjà pourvu au remplacement des hommes quand ceux-ci ne lui sont pas indispensables. Les femmes, lorsqu'elles gagneront plus, n'en seront pas plus spécialistes; il est des parties d'usinage que l'on ne peut leur confier. Elles seront simplement, en tant que syndiquées, et mieux payées, plus heureuses d'accomplir leur tâche, et de vaillantes élaboratrices pour les temps d'équilibre des droits économiques et politiques qui viennent.

Rose FROSSARD.

Ouvriers!

Abonnez-vous à « La Sentinelle », seul quotidien romand qui défend les intérêts de la classe ouvrière.

Le grand remède

Eurékà! Les bourgeois ont trouvé! De pauvres diables de savants, après avoir cherché longtemps et usé force ménages, attribuaient l'évolution de la société, la chute des régimes surannés, la naissance d'un monde nouveau, à l'influence de facteurs économiques, intellectuels, moraux, souvent fort complexes.

Ils se sont tous grossièrement fourvoyés; il n'y a qu'un facteur réel, décisif, exclusif: l'agitateur. Sans lui, le monde resterait éternellement comme il est aujourd'hui, aussi beau, aussi pur, aussi merveilleux.

Mais les agitateurs ont tout gâté, à tel point que des millions de gens demandent impérieusement un changement de régime, sans raison bien entendue, puisque celui-ci est meilleur que tous les autres.

Jérôme a perdu ses deux fils à la guerre; il en est revenu lui-même mutilé; sa femme est morte de douleur et la misère s'est installée à son foyer. Chose étonnante, Jérôme n'est pas content du régime: il ne crie plus « Vive le gouvernement », et s'entête à croire qu'il n'est pas dans le meilleur des mondes.

Certainement, de dangereux excitateurs lui auront appris des choses qu'il aurait toujours ignorées, et particulièrement, qu'il est fort désagréable de perdre ses enfants et sa femme d'avoir faim et d'être mutilé. Sans eux, il savourerait encore les beautés du régime, n'y trouverait rien à changer et crierait, plus fort que jamais: « Vive le gouvernement ».

Or, il y a par le monde quelques millions de Jérômes. Ils se plaignent tous et demandent à grands cris le renversement des choses établies.

Les peuples s'agitent, la révolution gronde sourdement, l'univers va changer de base... et les bourgeois, pour expliquer ce mouvement formidable et universel, dissertent savamment sur l'action des agitateurs.

5 ou 6 millions de morts, autant de mutilés, 150 000 milliards de dettes, la ruine, la désolation, la misère, cela est fort peu de chose: personne ne se plaindrait d'être masqué, volé, ruiné, si les agitateurs ne faisaient croire aux pauvres gens que ce sont là des sujets de mécontentement.

En Suisse, le peuple est excité, ses menaces deviennent de jour en jour plus fortes. Le renchérissement de la vie, les accaparements, la spéculation et les vols de la bourgeoisie, les scandales, les injustices, le drill, la déchéance de la démocratie, cela n'est rien: les agitateurs sont tout.

Qu'on les mette dedans et le peuple se trouvera parfaitement heureux! Et nous sommes loin d'exagérer: y a-t-il une grève, une émeute, une menace de révolution, en France, en Italie, en Allemagne ou ailleurs, partout les journaux bourgeois hurlent en chœur: « Sus aux agitateurs! »

Les incidents de La Chaux-de-Fonds, les élucubrations de la presse chauvine, les débats au Grand Conseil, l'ont clairement prouvé; nos adversaires pensent arrêter le mouvement révolutionnaire en enfermant « des agitateurs ».

« La Gosse est à l'ombre, l'armée est sauvée! Hurrah! Braves bourgeois! Quelle perspicacité, quelle intelligence! Hier déjà, le bon dieu, émerveillé de tant de génie, adoptait le procédé de l'officier vaudois pour séparer les élus des damnés... »

— As-tu offert des cigarettes à la troupe?

— Oui, St-Père...

— Entre dans la félicité éternelle... Et toi, là-bas, l'homme de La Chaux-de-Fonds?

— Hélas, non, mon Père...

— Que Lucifer prépare sa marmite...

« Aujourd'hui, la découverte est plus belle encore: il suffirait de mettre à l'ombre quelques agitateurs pour changer le cours de l'histoire. »

C'est le grand remède! Ainsi, par exemple, dès que P. Graber fut en prison, le calme le plus complet fut rétabli.

Braves bourgeois! Et s'ils raisonnent aussi brillamment dans tous les domaines, cela explique bien des choses... oui, bien des choses.

Aussi, pardonnons!

Henri PERRET.

Une lettre du Parti socialiste vaudois

Nous recevons de nos camarades la lettre suivante:

Montreux, 31 mai 1917.

À la classe ouvrière de La Chaux-de-Fonds.

Chers camarades,

Le comité cantonal du parti ouvrier socialiste vaudois s'est vivement intéressé aux récents événements survenus à La Chaux-de-Fonds.

Il adresse ses chaleureuses félicitations à la population ouvrière de votre ville pour l'attitude résolue et courageuse qu'elle a montrée à cette occasion, attitude qu'il approuve pleinement.

Les jugements iniques et arbitraires de la

justice militaire ont soulevé en nous comme en vous une juste et saine indignation. Pour étouffer votre cri de révolte contre la justice outragée, le gouvernement recourt par l'envoi des troupes, à la plus indigne des provocations.

Nous nous joignons à vous pour protester hautement contre cet odieux procédé dicté par un esprit de réaction féroce.

Nous protestons contre les arrestations de nos camarades coupables seulement de vouloir défendre les droits de la démocratie foulés aux pieds sans vergogne.

Nous protestons enfin contre l'interdiction scandaleuse et incroyable faite aux soldats, à des citoyens, de lire la « Sentinelle ».

Nous constatons que notre armée instituée soit-disant pour défendre nos libertés, ne sert au contraire qu'à les diminuer et les étouffer de plus en plus.

Avec nos salutations fraternelles, nous vous envoyons, chers camarades, l'expression de notre vive sympathie et nos meilleurs sentiments de solidarité.

Pour le Comité cantonal

Le président, Le secrétaire,
M. ZEHNDER G. ZIMMERMANN.

La mitrailleuse

C'est une bête sauvage et sournoise. Petite, avec des allures de félin elle ouvre son petit œil noir et impitoyable comme le tigre apparemment endormi ouvre une paupière qui paraît lourde et bénigne.

Sur les champs de bataille d'Europe, ce dernier né des instruments de mort a mis bas des millions d'hommes! On les envoyait à l'assaut. Ils couraient dans le délire. La mort, la vie, l'amour, la guerre, le travail, les tranchées, la nature, tout cela tournait autour d'eux et en eux, comme des vautours tournoyant autour d'une chair pantelante, y plantant leur bec sans s'y reposer jamais. Ils couraient sans voir la nue rose courant à l'horizon, sans remarquer l'herbe persistant à croître sur le sol meurtri. Ils couraient sans bien se rendre compte qu'ils avaient un casque sur la tête, un fusil en main, emportés dans une sorte de cyclone intérieur trouvant comme un écho dans le bruit formidable de la canonnade. Ils couraient...

Et tout à coup les petites tigresses masquées par des branches de hêtres aux feuilles nouvelles, douces et tendres, ont commencé leur travail.

Ils sont tombés, isolés, par files, en rangs entiers et plus il en tombe, plus l'infamale bête crache la mort avec des petits airs de machines honnêtes comme on en trouve dans nos fabriques de montres.

La mitrailleuse, c'est un symbole, non, c'est un jugement. Elle juge notre époque, elle condamne notre génération, elle place l'homme du vingtième siècle qui avait frôlé la gloire, tout au bas de l'échelle d'ignominie!

Les gouvernements ont compris le parti qu'ils pouvaient tirer des mitrailleuses en les tournant contre le peuple.

Que gueule-t-il de mécontent, ce haineux, ce violent, cet envieux? Hein? qu'il réclame plus de justice, il s'agit parce que le régime du sabre tue la république à la bête satisfaction des bourgeois voyant de mauvais œil le peuple ne plus se contenter de l'ombre de liberté fourni par la Constitution. Allons, qu'on mette des mitrailleuses au coin des places publiques, aux carrefours, et l'on verra s'il ne baissera pas la tête et ne reprendra pas son frein!

Ce peuple, en mangeant son pain, en buvant son vin, en se nourrissant, en se vêtant à rempli l'escarcelle de la Patrie, de cette tendre mère. Celle-ci a acheté des mitrailleuses et les tourne contre ce peuple qui lui a fourni l'argent nécessaire à leur acquisition.

La fable antique n'a jamais inventé d'animal plus poignant, plus sauvage! La Guerre, c'est terrible, cela soulève des tempêtes de rage chez ceux qui ont une âme encore. Mais la mitrailleuse du coin de la rue c'est démoniaque, c'est le dernier effort de la sauvagerie bourgeoise.

Bérangère doit avoir caressé une mitrailleuse de sa main gantée de soie!

Il y a une chose qui surprend davantage que tout cela!

C'est qu'il y ait des hommes qui consentent à dresser des mitrailleuses en face du peuple, c'est qu'il y ait des hommes qui froidement aient préparé les bandes pleines de cartouches et qui minutieusement ont vérifié tous les organes du fauve pour être sûrs qu'il était prêt à cracher la mort.

C'est que l'armée transforme le cœur des fils du peuple!

— Si je vous dis de tirer sur vos pères et sur vos mères, vous le ferez! dit un jour le Kaiser à ses soldats recrues.

Ce criminel-là fut injurié, à ce propos comme il le méritait par la presse mondiale.

Le Conseil d'Etat du canton de Neuchâtel, appuyé sur le général, n'a point fait de discours. Il a fait dresser des mitrailleuses sur les places et les carrefours de La Chaux-de-Fonds, tout simplement.

Quels doux enfants que les manifestants du 19 qui enfoncèrent quelques portes sans frapper les gendarmes, au côté des Kaiser au petit pied qui ont fait dresser ces mitrailleuses-là!

Ce qui confond moins, c'est que les Mathias, Scharpf et autres ridicules souteneurs d'un régime de démence et d'injustice aient félicité les dresseurs de mitrailleuses. Pauvres aveugles qui ne voient point que de tels procédés précipitent la chute de ceux qui y recourent.

Comme une lumière révélatrice s'échappé de la mitrailleuse de guerre. Ceux qui ne comprennent pas et ne haïssent pas, comprennent et haïssent la guerre.

Un flot de lumière révélatrice s'échappe de la mitrailleuse de la rue... L'ouvrier qui n'avait pas encore compris et pas encore fait acte de solidarité comprend et rejoint les rangs de l'armée des créateurs d'un monde qui tuera la mitrailleuse en abattant le Veau d'Or!

E.-Paul GRABER.

ECHOS

Page détachée d'un album

... Je suis né au mois de mai, en pleine floraison des roses. Il y eut un petit orage de printemps ce soir-là, ce qui fit dire à mes auteurs: «Cet enfant aura sûrement une existence mouvementée.» Ce fut vrai.

Mon père était marchand de fromage. Mon enfance s'écoula dans l'arrière-boutique, où je passais mes journées à jouer avec des boîtes de camembert vides. De ce moment date mon amour insensé pour les pâturages.

J'eus, à l'école, une sympathie particulière pour le professeur d'instruction publique. A seize ans, j'appris la manille. Depuis lors et jusqu'à la mort de mon pauvre père, nous fîmes ensemble chaque jour notre partie, après le déjeuner.

A la même époque, j'entraî comme apprenti dans une banque privée. J'y suis encore. J'ai rempli plusieurs charges officielles.

La moins lucrative fut celle de caporal pompier. Mais je fus également député au Grand Conseil. Mon épouse, qui fut une compagne et une amie hors-pair, m'apporta dans la rédaction de mes motions une collaboration précieuse. Au militaire, j'atteignis le grade de quartier-maître.

J'ai fait et fais encore partie de vingt-deux sociétés, parmi lesquelles je citerai une chorale, une société de gymnastique et la Paternelle.

J'ai sur la cheminée de mon salon une coupe en argent d'un tir fédéral.

Je possède également le Code civil, relié en maroquin rouge. Mon fils unique, qui me ressemble, n'a qu'un rêve: obtenir le poste de greffier de la justice de paix. C'est malheureusement un enfant timide. Il a sur sa fenêtre un chardonneret dans une cage.

J'écris ces lignes pour ma seule satisfaction personnelle.

J'ai d'ailleurs des loisirs et me crois autorisé présentement à savourer les fruits d'une existence que j'estime toute de probité. Je garde à soixante ans l'usage de toutes mes facultés. Personne n'est mort fou dans ma famille.

L'«Arbalète» est un journal infect...

Le mieux est souvent l'ennemi du bien

Un père voulant dégouter sa fille du mariage, lui citait ces paroles de St-Paul: Celui qui se marie fait bien, mais celui qui se marie pas fait encore mieux.

— Mon père, répondit la jeune fille, faisons bien.

La vérité sur les pertes navales

Pendant les trente premiers mois de la guerre, la plupart des grands quotidiens n'avaient cessé de prôner les merveilleux effets de la maîtrise des mers, due aux lourds et puissants navires de surface, je veux dire les cuirassés et croiseurs cuirassés, ces hauts seigneurs de bataille comme on les a appelés justement, et que ces mêmes journaux s'efforçaient, sinon de nier, tout au moins de railler l'efficacité du blocus que prétendaient nous imposer nos ennemis avec leurs sous-marins.

L'illusion d'une guerre facile gagnait les sphères officielles et le ministre de la marine lui-même, se basant sur les statistiques des mouvements de marchandises entrées dans les ports français pendant les onze premiers mois de 1916 pouvait conclure à la séance du Sénat du 1er février dernier que jusqu'ici ce blocus n'avait pas été bien terrible pour nous.

Dans un opuscule intitulé: «Sous-marins et blocus» et publié par l'«Informateur parlementaire», M. A. Rousseau, rédacteur au «Temps» se console non moins aisément, semble-t-il, en établissant que les pertes des marines commerciales du monde n'avaient point dépassé, du fait de la guerre sous-marine, pendant les vingt-huit premiers mois de la guerre, un pourcentage supérieur à 6% du tonnage mondial. Il est vrai d'ajouter que pensant estimer à sa juste valeur l'efficacité du nouvel engin qui a révolutionné la guerre navale, ce publiciste ne croit pas utile de faire entrer désormais en ligne de compte la jauge des navires coulés, non plus que la valeur des cargaisons détruites.

Ces statistiques et les arguments qu'on en déduit ne prouvent absolument rien, attendu que les unes et les autres reposent sur les éléments d'un passé déjà lointain, établis eux-mêmes pour une époque où la construction sous-marine n'avait point encore atteint son plein développement.

Dès le mois de mai de l'année dernière, puis au mois d'octobre, je montrai la possibilité pour l'Allemagne de construire, d'armer et d'équiper, au printemps de 1917, une flottille de 250 à 300 sous-marins dont la plupart, à grand rayon d'action, étaient déjà en chantier il y a un an.

Ces chiffres que je maintiens et qui sont vraisemblablement dépassés aujourd'hui, n'ont jamais été sérieusement contestés.

Si d'ailleurs le nombre des sous-marins allemands n'avait pas augmenté dans des proportions considérables, étant donné d'autre part que le chiffre des pertes de ces petites unités est, j'ose l'affirmer, infime par rapport à celui des engins en service, comment expliquer au cours des derniers mois, l'accroissement inusité de leurs déprédations dans les mers d'Europe et d'Amérique?

Cette recrudescence des torpillages ou des attaques au canon fut telle que les deux Amirautes britannique et française crurent devoir, d'un commun accord, cesser il y a deux mois la publication des pertes en tonnage des navires coulés. Ces pertes donnent concurrence avec la nature et l'importance des cargaisons disparues les indications essentielles pour connaître exactement l'étendue du mal et susciter la volonté de l'annihiler.

En réalité, la méthode suivie depuis le mois de mars dernier est franchement mauvaise. Elle a dépassé le but que s'étaient assigné leurs auteurs. Sous prétexte de la rassurer, elle ne tend rien moins qu'à risquer d'agacer l'opinion publique.

Les Allemands se sont vantés d'être arrivés à couler près de 800,000 tonnes par mois aux Alliés.

Sans doute, ces chiffres peuvent paraître excessifs. Mais d'après des évaluations de l'amiral Degony les pertes des marines de l'Entente représenteraient un tonnage de 200,000 tonnes pour une semaine, cargaisons comprises, soit pour un mois, un chiffre bien voisin de celui signalé par les Allemands.

Pierre CLAIRAC.

ETRANGER

FRANCE

Vers la paix. — Ci-dessous la conclusion d'un article paru sous ce titre, dans l'«Oeuvre»:

Si les buts de guerre précisés à la légère dans la réponse des Alliés à M. Wilson du 10 janvier sont maintenant révisés dans un sentiment de sagesse et de pondération, si l'accord que M. Ribot va conclure avec Petrograde stipule que nous renonçons à éveiller des convoitises et à encourager des satisfactions qui ne peuvent être satisfaites qu'au prix du sang français et russe, versé pour des causes étrangères, si on nous permet enfin d'éclairer notre pays sur ses véritables intérêts, alors nous pourrions dire qu'une rude et importante étape sur la route de la paix vient d'être franchie. Un diplomate.

RUSSIE

La fortune privée de Nicolas II. — La plus grande partie des innombrables millions que possède l'ex-tsar de Russie est, paraît-il, investie en valeurs américaines. Il possède, dit le «Kievskaja Nysl» du 28 avril, rien moins que la bagatelle de 50 millions en obligations de la Compagnie des Chemins de fer de Pensylvanie. Une autre petite somme de 20 millions est investie dans des obligations du Métropolitain souterrain de New-York. On dit que le tsar aurait prié l'ambassadeur Bachmetieff de lui rapporter cette petite fortune pour la mettre en sûreté ailleurs.

Ce qu'est le «Soviet». — L'«Avanti», auquel collaborent des révolutionnaires russes, donne des détails intéressants sur la composition et le fonctionnement du «Soviet», savoir le Conseil des délégués ouvriers et soldats: Soviet rabocich deputatov, ou, plus simplement: Soviet (conseil).

Ce conseil est composé actuellement de plus de 2.000 membres élus dans les usines, fabriques et par la garnison de Petrograde. Au commencement de la révolution, ce parlement ouvrier siégeait en permanence. A présent, il se réunit périodiquement. Il a choisi un comité exécutif, lequel, étant trop nombreux (90 membres), a élu lui-même un «bureau de comité exécutif» de 27 membres. Ce comité se réunit trois fois par semaine.

Aux côtés de ce bureau fonctionnent onze commissions, qui s'occupent de politique intérieure, de politique étrangère, de législation sociale, d'agitation et d'organisation ouvrières, etc. A la tête de chaque commission, il y a un membre du comité exécutif.

Ce bureau est l'organe suprême des travailleurs et des soldats révolutionnaires. Mais, pour ne pas se perdre entre toutes ces distinctions, la population de Petrograde et toute la Russie donnent à toute l'organisation révolutionnaire, qui représente une force importante dans la vie politique russe, le nom court de «Soviet» (conseil). Le Soviet de Petrograde personnifie la Russie révolutionnaire. C'est le centre de la vie politique nouvelle et c'est à lui que s'adressent les innombrables Soviets locaux de toutes les villes et villages de la Russie européenne et asiatique.

ITALIE

Une catastrophe à Pavie. — On mande de Pavie au «Corriere della Sera» que le Tessin a rompu la grande digue entre le pont couvert et le pont du chemin de fer sur une longueur de cent mètres. Il a complètement inondé les faubourgs de Pavie et les prés jusqu'à Gravelona.

Toute la région de Sicomario, où les récoltes donnaient les plus belles promesses, est également sous l'eau. Les dégâts sont immenses.

De toutes les régions du Piémont et de la Lombardie arrivent des nouvelles d'inondations.

NOUVELLES SUISSES

Bircher s'en va. — On télégraphie de Berne à la «Thurgauer Zeitung» que le Conseil fédéral, dans sa séance de vendredi a accepté la démission du major d'E.-M. G. Bircher de ses fonctions de chef d'état-major des fortifications de Morat.

Les évacués. — Les transports d'évacués de Schaffhouse au Bouveret, continueront jusqu'au 15 juillet. A partir de cette date, ils seront suspendus pour quinze jours et

reprindront au commencement d'août, pour rapatrier encore 100,000 personnes.

Curiosités postales. — Une carte postale envoyée de Wengen (Suisse) à Barmen (Allemagne) en août 1904, est arrivée le lendemain dans cette dernière ville, mais a disparu avant d'être remise au destinataire; elle a été retrouvée le 21 mai 1917, mais celui auquel elle était expédiée avait disparu à son tour. La poste allemande l'a alors renvoyée, avec la mention: «Inconnu», à l'expéditeur à l'Hôtel Victoria à Wengen, mais l'expéditeur, à son tour, avait disparu, car c'était un hôte de passage dans notre pays... il y a 13 ans!

Une lettre expédiée au mois de janvier dernier de Madagascar à Paris vient de parvenir à son destinataire; elle est munie non seulement du sceau français de Madagascar, mais aussi de celui de la poste allemande de Belgique: voyage bizarre!

La fondation Carnegie. — La commission administrative de la fondation Carnegie pour les sauveteurs, s'est réunie les 30 et 31 mai à Berne, en séance ordinaire, sous la présidence de son vice-président. M. Wirz, conseiller aux Etats. Elle a examiné 57 cas de sauvetage qui lui ont été signalés. Elle a écarté 14 demandes de récompenses dans des cas où les conditions prévues par l'acte de fondation n'étaient pas remplies. Quelques affaires ont été renvoyées aux autorités cantonales pour supplément d'information.

Dans 37 cas, elle a accordé à 57 personnes des récompenses, dont dix médailles de bronze, deux médailles d'argent, 15 montres et des allocations en espèces pour un montant total de 4650 fr.

En raison du renchérissement de la vie, elle a décidé d'augmenter de 25 pour cent environ le montant des pensions précédemment accordées par elle aux familles de sauveteurs victimes de leur dévouement et dont bénéficient actuellement cinq veuves et 19 orphelins.

Huit nouveaux millions pour le Loetschberg? — Selon la «Thurgauer Zeitung», le Conseil d'Etat du Canton de Berne aurait l'intention de demander une subvention supplémentaire de huit millions, vu les frais en plus occasionnés par la pose de la double voie du Loetschberg.

On sait que la Confédération a déjà accordé à cette ligne une subvention de six millions à fonds perdus.

FRIBOURG. — Incendie. — Le feu a complètement détruit, samedi matin, à la Roche, en Gruyère, un vaste bâtiment, propriété des frères Tinguely. Tout le mobilier, une certaine somme d'argent et du petit bétail sont restés dans les flammes. L'immeuble n'était assuré que pour 13,000 fr., mais il en valait 40,000. Le sinistre est dû à l'imprudence.

PORRENTROY. — Le bombardement. — Les experts chargés d'estimer les dégâts mobiliers causés par l'explosion des bombes du 24 avril, ont remis leur rapport à l'autorité préfectorale. Ces dégâts sont définitivement évalués à 17,044 fr. 45.

CANTON DE NEUCHÂTEL

NEUCHÂTEL

Chez les cheminots. — L'assemblée des délégués de l'Association suisse des employés de chemins de fer et de navigation à vapeur, réunie samedi et dimanche à Neuchâtel sous la présidence de M. Imhof, de Romanshorn, et qui comptait 250 délégués, après avoir approuvé la gestion, les comptes, le budget, et accepté un nouveau projet de statuts, a entendu un exposé de son président Dr Wocker, de Berne, sur la justice administrative et disciplinaire, et une conférence du secrétaire général, M. Duby, sur la question des avancements, des suppléments de renchérissement, ainsi que sur la réforme financière fédérale.

L'assemblée a décidé d'appuyer l'initiative

FEUILLETON DE «LA SENTINEELLE»

13

SEULE

PAR

Henri ARDEL

(Suite)

— Vous regardez le portrait de Josette fait au dernier carnaval? Comme vous le voyez, la nature n'a pas été généreuse pour elle et lui a guère donné de beauté, aux yeux près. C'est un de mes gros regrets à son égard, quoique je veuille encore espérer dans l'œuvre du temps. Il opère de telles métamorphoses! Enfin, nous verrons bien! En attendant, mademoiselle, voulez-vous accepter de vous charger d'elle, mais là, complètement? Je suis persuadée que je puis avoir avec vous pleine sécurité. D'ailleurs, le père de Josette vous a choisie. Donc, je n'ai aucune responsabilité. Vous êtes, dit-on, très instruite. Rien qu'à vous voir, je suis certaine que vous êtes absolument de notre monde... Et même, je m'en souviens maintenant, mon genre m'a dit que, si une similitude de nom ne le trompait pas, vous aviez quelque lointaine attache avec sa famille...

— Très lointaine, en effet, madame, tellement même, qu'étant donnée ma situation nouvelle, mieux vaut n'en pas parler.

Il y avait tant de dignité fière, mais aussi d'amertume, dans l'accent de Ghislaine, que Mme

de Maulde en fut saisie, si légère était-elle. Un peu embarrassée, elle dit en hâte:

— Mademoiselle, ce sera tout à fait comme vous voudrez. J'espère que vous ne vous déplairez pas dans ma maison, que vous nous resterez et qu'ainsi je serai enfin délivrée de l'insipide recherche des institutrices de Josette. Les questions... d'intérêt seront réglées comme vous le désirerez. Vous savez les conditions qui vous sont offertes?...

Mme de Maulde s'arrêta au moment de les articuler. Cette institutrice-là ressemblait tellement peu à l'humble foule de ses sœurs qu'il était un peu embarrassant de lui parler d'appointements. Et elle fut charmée d'entendre Ghislaine, dont le visage pâle s'était rosé, répondre vivement:

— Je connais, en effet, les conditions, madame. — Et elles vous conviennent? — Oui, madame.

Mme de Maulde eut un petit soupir de satisfaction.

— Ah! mademoiselle, quelle joie vous me causez! Enfin, je vais retrouver ma liberté d'esprit et j'en ai besoin, car je fais représenter chez moi, dans trois semaines, une revue inédite qui m'occupe extrêmement. Ah! mais j'oubliais de vous présenter votre élève. Il est utile que vous la connaissiez, pourtant!

Elle se leva et appuya sur le bouton électrique dissimulé dans les draperies de la cheminée. Un domestique parut. Elle commanda:

— Priez mademoiselle de vouloir bien descendre tout de suite.

V

La portière retomba. Il y eut un léger silence dans la pièce. La conversation, ou plutôt le long

monologue de Mme de Maulde avait été coupé et, dans l'abondance d'idées qui flottaient en son esprit, elle ne savait à laquelle s'accrocher. Mais ses yeux tombèrent sur Ghislaine et elle s'avisait alors que la future institutrice de sa petite-fille avait l'air d'une duchesse, à coup sûr d'une femme de race, et de plus, était en son genre une très jolie femme. Cette dernière qualité n'était pas pour lui déplaire; elle avait une antipathie aussi instinctive que violente pour toutes les laideurs qui choquaient malencontreusement sa vue. Les autres, il est vrai, elle n'en avait cure, puisqu'elle n'en souffrait pas.

Et parce que Ghislaine, telle qu'elle était, flattait ses goûts d'élégance raffinée, elle s'écria, très sincère:

— Je suis vraiment ravie, mademoiselle, de penser que je vais pouvoir me reposer complètement sur vous. Aussi je vous préviens que je vous donne toute liberté pour diriger Josette comme vous l'entendrez, et, en retour, je vous demande en grâce de ne jamais me mêler à vos querelles ou à vos discussions, si vous en avez. J'ai l'horreur des gronderies, reproches, observations adressés pour des faits qui ne me touchent pas personnellement... Ah! voici Josette!

Ghislaine tourna la tête. Dans le cadre clair de la porte apparaissait une fillette, très fine de silhouette sous la blouse lâche de soie rouge qu'une ceinture serrait autour de la taille trop mince. D'une pâleur chaude, éclairée de pourpre par les lèvres, avec des cheveux sombres magnifiquement ondulés, épanchés sur les épaules, qu'un ruban serrait à demi à la hauteur de la nuque, avec des prunelles veloutées, si larges qu'elles semblaient emplir tout le visage menu, elle avait un type original d'ardent gipsy, volontaire et capricieuse.

Laide, cette enfant-là?... Même l'irrégularité des traits eût-elle dénoté les fervents de la beauté classique, elle n'aurait jamais pu être laide avec les yeux superbes dont le regard tombait sur Ghislaine éclairés par une indéfinissable expression dont celle-ci n'eut pas le loisir de démêler le sens, car Mme de Maulde s'empressait de lui présenter:

— Ma petite-fille Marie-Joséphine de Moraines que nous appelons familièrement Josette. Une enfant, mademoiselle, qui aura, ainsi que je vous disais, grand besoin de votre influence pour cesser d'être une vraie gamine encore... souvent sans plus de raison qu'un poupon!

Un éclair flamba une seconde dans les grandes prunelles sombres et, avant que Ghislaine eût répondu, elle dit d'une voix chaude qui vibra avec une singulière amertume:

— Grand-mère, vous n'êtes pas généreuse! Vous prévenez mademoiselle contre moi. Laissez-lui donc le plaisir de découvrir librement à son tour quel triste cadeau vous lui faites en la chargeant de moi!

Ghislaine l'enveloppa d'un regard qui avait une douceur profonde.

— Pourquoi me jugez-vous si mal?... Mais oui, très mal, puisque vous paraissiez croire que je serais contente de vous voir tout autre que je me l'imagine. J'espère, au contraire, de tout mon cœur, qu'en vivant l'une près de l'autre, nous découvrirons que nous avons ce qu'il faut pour devenir de vraies amies. Ne voulez-vous pas l'espérer comme moi?

(A suivre.)

relative à l'introduction de l'impôt fédéral direct. La question de l'entrée de l'association dans la Fédération suisse des syndicats ouvriers a été renvoyée pour étude au comité central.

LA CHAUX-DE-FONDS

Déserteurs et réfractaires étrangers

La Ligue des Droits de l'homme de La Chaux-de-Fonds proteste contre les articles de journaux poussant le gouvernement à prendre des mesures sévères à l'égard des réfractaires et déserteurs réfugiés dans notre pays.

Elle pense qu'il n'est pas équitable de faire peser sur des étrangers des responsabilités qu'on sait pertinemment devoir revenir à une grande partie du peuple ouvrier de notre ville.

Elle demande qu'on ait la loyauté de ne point se venger sur des innocents arrivés d'hier et qui, l'auraient-ils voulu, ne pouvaient rien faire pour pousser à une émeute.

Elle souhaite que les autorités ne soient pas saisies de crainte, ne frappent pas à tort et à travers, sans discernement, mais gardent dans la répression qu'elles croient nécessaire, un peu de clairvoyance.

Persuadée qu'en une démocratie, l'oppression est intolérable, elle réclame des mesures énergiques contre les dictatures militaires et les accaparements de denrées alimentaires; elle désire qu'on perquisitionne davantage chez les gens hauts placés et moins en bas; qu'on doute moins d'un peuple qui sait encore s'insurger contre l'injustice.

Elle craint que parmi les déserteurs ou réfractaires, les pauvres seuls qui n'ont pu se mettre à l'abri derrière la naturalisation soient inquiétés et souhaite que le Conseil d'Etat ne s'inspire d'aucune presse mesquine mais plutôt des traditions d'hospitalité de notre pays et du droit d'asile.

La Ligue des Droits de l'Homme de La Chaux-de-Fonds.

Protestation

La Jeunesse socialiste de La Chaux-de-Fonds, après examen et enquête, est à même de certifier qu'aucun de ses membres n'a été l'initiateur de la soirée du 19 mai, et espère, par la présente déclaration, mettre fin aux bruits malveillants qui circulent à cet effet dans la cité.

La J. S. proteste avec la dernière énergie contre l'emprisonnement des militants du P. S., victimes de poursuites et condamnations arbitraires.

Jeunesse socialiste.

L'assemblée de samedi. — La « Suisse » d'hier annonçait « qu'aucune décision n'est intervenue à cause des condamnations prononcées récemment contre des personnes qui avaient participé aux manifestations du 19 ». Nous nous bornons, pour l'instant, à déclarer catégoriquement que cette information est fautive.

Nous recevons quelques nouvelles de nos amis emprisonnés. En général, la nourriture est passable, quoique plusieurs d'entre eux se plaignent de son insuffisance. Ils gardent toute bonne vaillance, malgré l'isolement qui déprime les énergies les plus fortes. L'inaction leur pèse beaucoup. Ils prient instamment les camarades de s'abstenir d'essayer de leur causer depuis les alentours. Le préfet, paraît-il, a ordonné de faire clore les fenêtres sitôt que des conversations s'engagent avec les détenus. Un de nos amis qui est sorti de prison nous écrit entre autres: « J'en sors fortifié et régénéré. Maintenant, je puis reprendre avec vigueur la lutte pour notre idéal de justice et de vérité ».

Voilà comment les réactionnaires croient abattre le mouvement de justice et d'émancipation du socialisme.

A part notre camarade Wülser, puni de dix jours de cachot après trois jours de préventive, pour n'avoir pas circulé assez vite, un de nos camarades tessinois a été frappé de vingt jours de cellule pour avoir manifesté. Un sauf-conduit lui permettant d'habiter le canton lui a également été retiré. Ces condamnations outrées laissent une impression pénible dans la population ouvrière de notre ville et vont juste au rebours de ce que les partisans de « l'ordre » disent désirer.

Un enfant tué par une auto. — Le jeune Alfred Barufol, âgé de 9 ans, a été atteint, hier matin, par le garde-boue de l'automobile de M. Auguste Reymond, fabricant d'horlogerie, et a été tué sur le coup. Le garçonnet attendait, en compagnie d'autres enfants, l'heure de l'école du dimanche devant le collège de la Bonne Fontaine, quand eut lieu ce triste accident. M. Reymond releva l'enfant et le porta chez Mme Schlunegger, concierge de l'école, puis il partit immédiatement chercher M. le docteur Borel. Mlle Domzè, monitrice de l'école du dimanche, et Mme Lehmann, qui se trouvaient sur le lieu de l'accident, s'accordent à dire qu'aucune faute n'est imputable à M. Reymond, dont l'auto avançait à une allure modérée, et qui a fait tout son possible pour éviter ce malheur.

C'est en voulant traverser la route avec ses camarades que le petit Barufol fut renversé par l'auto, qu'il voyait arriver.

Le corps de l'enfant a été conduit à trois heures au domicile de ses parents.

M. Barufol, si durement éprouvé, est veuf. Il a six enfants. Son fils avait passé plusieurs semaines à l'hôpital, l'hiver dernier, par suite d'une fracture à la jambe.

De nombreuses personnes du quartier espèrent que ce douloureux accident attirera l'attention sur le danger qu'il y a à laisser sans barrière le préau du collège de la Bonne-Fontaine.

Toutes nos sympathies vont à M. Barufol et à sa famille, si douloureusement éprouvés par la perte qu'ils viennent de subir.

Condamnation de Raymond Wülser. — Notre camarade R. Wülser, professeur au Gymnase, a été condamné à 10 jours d'emprisonnement pour avoir refusé de circuler sur la rue. La Suisse est, paraît-il, un pays de liberté!

Nous ne saurions assez protester contre de telles condamnations, qui montrent à quel point les réactionnaires se croient tout permis depuis qu'ils ont derrière eux quelques milliers de bayonnettes pour se faire craindre. Espèrent-ils, par leur régime terroriste, ramener « l'ordre » dans la ville?

Une semaine de succès. — Pendant la semaine passée, nous avons pu enregistrer une marche des plus réjouissantes pour le journal. La vente au numéro, dans les kiosques, parmi la troupe et à l'extérieur, s'est considérablement accrue et nous avons reçu en quelques jours 150 abonnés nouveaux.

Vente de samoule et d'œufs. — La commission économique rend le public attentif à l'annonce paraissant dans ce numéro.

Chez les charpentiers. — Sur la demande des ouvriers charpentiers affiliés au syndicat des ouvriers sur bois, le comité du syndicat a eu une entrevue avec les maîtres-charpentiers. Ces derniers ont accordé à leurs ouvriers une augmentation de fr. 0.10 à l'heure à partir du 1^{er} juin et de 5 ct. dès le 1^{er} août.

Brunnen, via Les Planchettes I

Ils finiront par amuser, avec leurs nouvelles. Un jour, je suis à Berne, un autre aux Planchettes, le lendemain à Brunnen, et personne pour comprendre que je suis tout bonnement en train de cueillir des myrtilles en Valais. J'avais oublié qu'il y eût une police de l'armée. Tout à coup, j'apprends qu'elle m'accompagne dans un train où je ne montai jamais. Et voici que je me suis coupé les moustaches, mes pauvres moustaches couleur queue-de-bœuf et dans lesquelles commencent à se glisser des fils d'argent!

Quels malheurs va-t-on donc m'apprendre encore sur ce qui m'advient. N'allez donc pas chercher si loin. J'ai traversé l'autre soir trois places de la ville, en pleine lumière, et au milieu de tout un monde de braves gens. J'avais oublié de me déguiser. Cela ne rentre point dans mes goûts.

Si la presse bourgeoise continue à se livrer à de si folles inventions, je finirai par y prendre plaisir. J'espère ne point tomber en la tentation.

E.-P. G.

CHRONIQUE SPORTIVE

Football

Devant une assistance considérable, le match Montriond-Chaux-de-Fonds s'est disputé, hier au Parc des Sports.

Dès le début de la partie, les deux équipes, qui sont au grand complet, font des prouesses pour s'assurer la victoire. C'est Montriond qui marque le premier but, que Chaux-de-Fonds égalise après un quart d'heure. Puis c'est Montriond qui marque un second but, que Chaux-de-Fonds égalise à nouveau. Dès lors, et malgré tous leurs efforts, les Lausannois n'arrivent plus à percer la défense des Chaux-de-fonniers, tandis que ceux-ci réussissent encore 3 buts, remportant ainsi la victoire avec le beau total de 5 buts contre 2.

Par ce résultat, Chaux-de-Fonds élimine vraisemblablement du championnat Montriond-Sport, de Lausanne et en cas de nouvelle victoire des Chaux-de-fonniers, dimanche prochain, sur Stella, de Fribourg, la première équipe du F. C. La Chaux-de-Fonds remporterait le titre de champion de Suisse romande et serait qualifiée pour prendre part aux finales du championnat suisse avec Young-Boys, de Berne, et Winterthour.

— Le match demi-finale entre Yung-Boys (Suisse centrale) et Winterthour Veltheim (Suisse orientale) s'est terminé par la victoire de Winterthour, par deux à zéro.

LA GUERRE

FRONT FRANCO-ANGLO-BELGE

Communiqué français
Violentes attaques allemandes

Le bombardement signalé hier dans la région de Craonne s'est étendu et a continué durant la nuit extrêmement violent sur tout le front des plateaux de Vauclerc et de Californie. Les Allemands, finalement, ont déclenché successivement cinq attaques avec de gros effectifs, trois sur la partie est du plateau de Californie et deux sur la partie ouest du plateau de Vauclerc. L'ennemi a été partout repoussé; il a subi des pertes importantes, notamment à l'est du plateau de Californie. Ses détachements d'assaut, disloqués par nos feux, ont laissé de nombreux cadavres devant les tranchées françaises. Un certain nombre d'Allemands ont été faits prisonniers.

La lutte d'artillerie a été particulièrement vive dans le secteur de la Bovelle et entre la vallée de la Miette et l'Aisne. Divers coups de main allemands en Champagne, vers Bezonsvaux et dans les Vosges (sud du col Ste-Marie) ont échoué également.

Communiqué anglais

Avance au sud de la Souchez

Nous avons attaqué, la nuit dernière, les positions ennemies au sud de la Souchez. Nos troupes ont déjà effectué une avance satisfaisante sur le front d'attaque. Un certain nombre de prisonniers sont tombés entre nos mains.

L'ennemi a attaqué au cours de la nuit la ligne de postes avancés au sud-ouest de Chérisy; il a d'abord effectué une avance. Notre contre-attaque a reconquis la totalité du terrain perdu, sauf un poste qui demeure entre les mains de l'ennemi.

Des coups de main exécutés avec succès par nous la nuit dernière, au sud d'Ypres, ont permis de faire dix-neuf prisonniers.

Communiqué allemand

Attaques de reconnaissance

Groupe d'armées du prince héritier Rupprecht. — Dans le secteur de Wyschaete, le violent duel

d'artillerie a continué hier également entre Lens et Quéant. L'activité de feu a été également vive. Dans la nuit, les Anglais ont prononcé des attaques près de Loos, sur la rivière de la Souchez et au nord-ouest de Monchy. Ils ont été repoussés. Le combat se poursuit dans quelques éléments de tranchées au sud de Lens.

Groupe d'armées du prince héritier allemand. — L'activité combattante le long de l'Aisne et en Champagne a été, en général, minime. Des attaques de reconnaissance de nos troupes d'assaut nous ont procuré plusieurs lance-flammes au Chemin-des-Dames, au sud-ouest de Fillain et 17 prisonniers sur l'Aisne.

FRONT ITALO-AUTRICHIEN

Communiqué italien

Attaque autrichienne près de Goritz

Le long de tout le front, action, principalement d'artillerie, plus vive contre nos positions à l'est de Plava, dans la région du Vodice et dans le secteur septentrional du Carso. Petites rencontres de détachements de reconnaissance dans le Valarsa, à la tête du Rio Ponte Bana, au nord de Tolmino, et sur le Carso, où, au sud de Versic, nos hardis groupes se sont renforcés dans une position avancée, occupée par surprise.

Le beau temps a favorisé hier l'activité aérienne.

Quelles sont les intentions des Anglais?

Le correspondant spécial de l'agence Reuter au quartier général britannique télégraphie:

Il est vraisemblablement exact de dire que, depuis le commencement de la grande offensive sur la Somme, jamais les Allemands n'ont été plus intrigués qu'aujourd'hui sur les intentions des Anglais.

Au cours de la semaine écoulée, les Allemands ont surtout exécuté de petites incursions, des patrouilles, des reconnaissances aériennes et des canonnades intermittentes. C'est là un indice de l'incertitude qui règne chez eux et de leur inquiétude.

Un blessé allemand recueilli ensuite d'une tentative d'incursion dans un secteur du nord, a déclaré que le capitaine de sa compagnie avait promis la croix de fer et dix jours de permission à quiconque ramènerait quelques prisonniers, afin que l'on puisse apprendre d'eux ce que faisaient les Anglais et quelles étaient leurs intentions.

Ce qui se passe actuellement sur notre front n'est certainement pas de nature à donner de grands éclaircissements sur nos projets. Depuis Ypres jusqu'à St-Quentin, on entend le roulement continu de notre canonnade. Presque tout le long du front, notre artillerie ne cesse de niveler les tranchées allemandes et de couper les fils de fer barbelés. Rien ne doit être plus étonnant, ni plus démoralisant pour l'ennemi, que cette destruction incessante. En attendant, les Allemands perdent de plus en plus leurs grands espoirs, à mesure que s'évanouissent, l'un après l'autre, leurs rêves de victoire.

LES DÉPÊCHES

2 divisions allemandes repoussées

PARIS, 3. — (Havas). — Communiqué officiel:

D'après des renseignements complémentaires, les attaques allemandes dirigées pendant la nuit et la matinée sur les plateaux de Vauclerc et de Californie, ont été effectuées par des unités appartenant à deux divisions. Sur le plateau de Vauclerc les Allemands sont venus à l'assaut en vagues très denses. En certains endroits, les fantassins ennemis se tenaient coude à coude.

La première attaque reflua en désordre sous nos feux. Une deuxième, plus violente, accompagnée de jets enflammés, a pu prendre pied quelques instants dans nos éléments avancés. Elle a bien vite été rejetée par une contre-attaque énergique de nos troupes. Toutes les tentatives dirigées dans les parties ouest et centrales du plateau de Californie, ont complètement échoué.

Les mêmes régiments qui déjà, se sont couverts de gloire, en enlevant les 4 et 5 août, Craonne et le plateau de Vauclerc et de Californie, ont fait à nouveau preuve d'une admirable vaillance dans la défense des positions conquises.

Enfin, à la corne nord-ouest du plateau de Californie, l'ennemi qui avait réussi à prendre pied dans nos tranchées de première ligne, ce matin, a été rejeté par une brillante offensive de nos troupes. L'ennemi y a subi des pertes très lourdes. Nous avons fait de nouveaux prisonniers.

Sur le reste du front, canonnade intermittente.

Violents combats au sud de Souchez

LONDRES, 3. — (Havas). — Communiqué britannique de 21 heures:

Un violent combat s'est déroulé avec des alternatives diverses toute la journée au sud de Souchez. Notre première attaque a coûté de très lourdes pertes à l'ennemi, qui a toutefois réussi à lancer un certain nombre de violentes contre-attaques, en forces considérables, qui ont obligé nos troupes à abandonner le terrain conquis le matin. 92 prisonniers sont restés entre nos mains.

L'aviation a continué à montrer de l'activité dans la journée d'hier. 4 appareils allemands ont été abattus au cours de combats aériens. 5 ont été contraints d'atterrir désemparés; un dixième avion a été abattu par nos canons spéciaux, 4 des nôtres ne sont pas rentrés.

La conférence de Stockholm ajournée

PARIS, 3. — Le « Temps » dit apprendre de Copenhague que suivant la « Gazette de Francfort », la conférence de Stockholm, ajournée déjà au 15 juillet, serait reportée au 8 août.

Personnel fédéral

LAUSANNE, 3. — L'Union locale du personnel fédéral de Lausanne et environs, qui groupe 2500 à 3000 fonctionnaires, employés et ouvriers fédéraux, a tenu diman-

che après-midi, à Tivoli, sous la présidence de M. Paul Zutter, fonctionnaire C. F. F., à Lausanne, une assemblée générale pour discuter de la situation économique du personnel fédéral, des allocations de renchérissement.

Un millier de membres des associations du personnel fédéral de Lausanne et des environs étaient présents. Après les rapports très documentés et très applaudis, présentés par M. Silas Möri, fonctionnaire postal à Lausanne, M. F. Ruedi, secrétaire de la Fédération des employés fédéraux, MM. le Dr Paul Maillifer, (Lausanne), et Charles Naine (Neuchâtel), conseillers nationaux, ont appuyé les revendications du personnel, puis, à l'unanimité, l'assemblée a voté la résolution suivante:

« Les membres des associations du personnel fédéral de Lausanne et environs, réunis en assemblée générale le 3 juin 1917 dans la grande salle de Tivoli, au nombre d'un millier, après avoir entendu l'exposé de M. S. Möri, fonctionnaire postal, sur la situation du personnel et les allocations de renchérissement pour 1917 décident:

1. De considérer la requête présentée par l'Union fédérative pour le subside de guerre de 1917, comme le minimum équitable de leurs revendications;

2. D'appuyer de toute leur énergie cette requête, ainsi que toutes les démarches de l'Union fédérative.

L'assemblée compte sur l'appui des représentants du pays aux Chambres fédérales pour faire aboutir ses justes revendications. »

Le port de New-York fermé

BERNE, 4. — (Serv. part.) — La nouvelle est arrivée hier à Berne que le port de New-York est complètement fermé à la sortie des navires. Si cela devait durer, le ravitaillement de la Suisse serait sérieusement compromis.

Aux Chambres fédérales

BERNE, 4 (serv. part.) — Les Chambres fédérales qui s'ouvrent cet après-midi seront, pour autant que l'on peut escompter, très houleuses, surtout au Conseil national. Quand on discutera le 7me rapport sur les mesures prises pour assurer la neutralité. Il est certain que l'affaire Bircher, l'affaire Vogel et l'affaire du lieutenant qui a tiré sur la gare de Delle feront l'objet de vives critiques auxquelles, pour répondre le général devra user de toute sa diplomatie.

Convocations

LA CHAUX-DE-FONDS. — F. O. M. H. — Séance du comité général ce soir à 8 heures au local.

NEUCHÂTEL. — Socialistes abst. nts. — Assemblée mardi 5 juillet à 8 h. 1/4 du soir. au local, Ecluse 15. Par devoir.

— Assemblée générale du parti. — Section de langue française. — Tous les camarades sont priés de réserver leur soirée de vendredi pour cette assemblée dans laquelle aura lieu le second débat sur la question de la défense nationale.

Souscription pour les victimes de l'occupation militaire de La Chaux-de-Fonds.

Listes précédentes fr. 1148.32

Pour qu'on sache ce c'est Albert Calame, du « National », frère du grand conseiller d'Etat, qui a envoyé la troupe chez M. P. Pettavel 1.—
Un groupe de soldats socialistes cantonnés à la Chaux-de-Fonds 6.—
Pour un peu de bon sens au Conseil d'Etat 2.—
Pour doter le lieutenant C., du 102, d'un peu plus d'intelligence et d'humanité 1.65
Vivent les défenseurs des ouvriers! 2.—
Vive discussion, tu aimeras ton prochain comme toi-même 1.—
Zut pour Gottfried! 2.—
Pour rafraîchir la plume du chapeau du bailli de Morat 0.50
Personnel mécaniciens, fabrique Movado. Vive la sociale! 22.10
Pour acheter du sang-froid au Conseil d'Etat 1.—
Contre le régime du sabre 0.50
Un futur réfractaire 1.—
Personnel fabrique Auréole. Honte aux cosaques! 54.—
Un chanteur de l'Union chorale qui en a assez de la politique à Calame du « National » 1.—
Personnel fabrique Marvin. Pour acheter une conduite au Conseil d'Etat 43.—
Un du Sapin qui félicite Calame du « National » (frère du grand conseiller d'Etat), pour sa gaffe 1.—
Contre le massacre des innocents, les successeurs de Néron et d'Hérode. Une femme foncièrement chrétienne 2.—
Personnel fabrique Election. Contre les pleins-pouvoirs 55.70
D'un chanteur d'une grande société qui sait que Calame du « Natio » cherche la place à Mosimann 0.50
D'une perquisition dans la grange de M. Maffli (bec de gaz) 1.—
Personnel fabrique Picard Hermann, contre les pleins-pouvoirs 24.—
De la fabrique Vermot, pour des croix de fer à l'Etat-Major 20.—

Total fr. 1391.27

NEURALGIE MIGRAINE, INFLUENZA,
MAUX DE TÊTE
REMEDÉ SOUVERAIN
Belle (10 c.) et (20 c.) en Boîte, par
Toutes Pharmacies, Rayonerie, « KEFOL ».

IMPRIMERIE COOPERATIVE, Chaux-de-Fonds

La Chaux-de-Fonds

La Scala L'AIGLON

Encore ce soir et demain

Le chef-d'œuvre d'Edmond Rostand 5449

Commission Economique de la Ville de La Chaux-de-Fonds

VENTE D'ŒUFS

Le public est informé que la Commission soussignée met en vente dès mardi 5 juin courant, tous les après-midi, de 1 à 7 heures, à la Halle aux enchères, rue Jaquet-Droz n° 23, des œufs frais d'Italie à fr. 2.60 la douzaine.

Ensuite de la petite quantité reçue la répartition aura lieu sur la base de trois œufs pour un ménage jusqu'à quatre personnes et 6 œufs pour un ménage de cinq personnes et au-dessus.

Le contrôle sera fait au moyen de la carte de légitimation (celle ayant servi pour les pommes de terre et la semoule).

5437

Commission Economique de la Ville de La Chaux-de-Fonds

Le public est informé que la prochaine vente de

SEMOULE

(griès) se fera à la Halle aux enchères, rue Jaquet-Droz n° 23, à partir de mardi 5 juin, chaque après-midi de 1 à 7 heures. Pour éviter l'engorgement il sera procédé à cette vente de la manière suivante :

Le mardi 5 juin aux porteurs de cartes de légitimation nos 1 à 3000.

Le mercredi 6 juin pour les nos 3001 à 6000.

Le jeudi 7 juin pour les nos 6001 à 9000.

Le vendredi 8 juin pour les nos 9001 à 12000.

Le samedi 9 juin pour les nos 12001 à 15000.

Le lundi 11 juin pour les nos 15001 à 17000.

La prochaine distribution sera faite aux porteurs de cartes des numéros suivants.

Cette marchandise sera vendue au prix de 75 centimes le kilo et la répartition aura lieu sur la base de 200 grammes par personne, sur présentation de la nouvelle carte de semoule remise dernièrement à la population par le bureau de la Police des habitants.

PÉTITION FÉDÉRALE

contre le gaspillage des denrées alimentaires

Le délai fixé pour les retraits des listes est prolongé de quelques jours.

Les personnes (hommes et femmes de plus de 20 ans) qui n'auraient pas encore signé sont informées que les listes sont déposées jusqu'au Mardi soir 5 Juin, chez le concierge de la Croix-Bleue, aux magasins de l'Ancre et à la Librairie Coopérative.

Total des signatures reçues jusqu'au 30 mai, en ville ; 9503.

P-22459-C 5411

Le Comité Pétitionnaire.

Municipalité de St-Imier

Distribution des Cartes de RIZ et de SUCRE

La distribution des cartes de sucre et de riz pour le mois de mai aura lieu au **MAGASIN, MAISON BERTHOUD, rue Francillon, 22**, comme suit :

Mardi 5 juin, de 8 à 12 h. du matin pour les rues suivantes :

Anciens abattoirs, rue Agassiz, rue de l'Avenir, rue Basse, rue de Beau-Site, rue de la Brasserie, rue de la Brigade, rue de la Briquetterie, rue de la Carrière, Champ-Meusel, rue de la Chapelle, rue du Chemin-de-fer, rue de Chasseral, Chemin du Chotet, rue des Cibles et rue de la Citadelle.

Mardi 5 juin, de 2 à 6 h. après-midi :

La Clef, route de la Clef, rue du Collège, rue de la Côte, rue des Crêts, rue de la Cure, rue Dr. Schwab, rue des Fleurs, La Fourchaux, rue de la Fourchaux, rue Francillons, rue des Gares, rue du Gaz, rue de l'Hôpital et rue de l'Industrie.

Mercredi 6 juin, de 8 à 12 h. du matin :

Jonchère, Marnes de la Coudre, rue du Manège, rue du Marché et rue des Marronniers.

Mercredi 6 juin, de 2 à 6 h. après-midi :

Rue du Midi, rue des Montagnes, rue Neuve, rue du Nord, Les Noyes, Les Novettes, rue de l'Ouest, Passage Central, Passage de la Charrière, Passage du Chemin-de-Fer, Passage d'Ergetel, Passage des Jardins, Passage du Nord, Passage Reine-Berthe, Place du Marché, Place Neuve, et Plateau de la Gare.

Jeudi 7 juin, de 8 à 12 h. du matin :

Rue du Pont, route du Pont, sur le Pont, rue de la Promenade, rue du Puits, rue du Raisin, rue des Roches, rue des Roses, rue St-Martin, rue Sans-Souci, rue des Sapins, rue de la Scierie, rue de la Société, rue du Soleil, route de Sonviller, rue du Stand, rue de la Suze et sur la Suze

Jeudi 7 juin, de 2 à 6 heures de l'après midi :

Rue du Temple, rue du Tilleul, Tivoli, rue de Tramelan, route de Tramelan, Usine à Gaz, rue du Vallon, route de Villeret, ancienne Route de Villeret et Montagne du Droit et de l'Envers.

Les habitants sont priés de s'en tenir aux jours qui leur sont assignés pour toucher leurs cartes. Les chefs de famille (père ou mère) se présenteront personnellement. Les enfants ne sont pas admis. Les personnes malades ou absolument empêchées de se présenter personnellement, peuvent faire retirer leurs cartes par une autre personne moyennant une autorisation signée.

St-Imier, le 1 juin 1917.

Conseil municipal, Et. Chappuis.

On est prié de conserver ce tableau qui servira de base pour la distribution des mois suivants. 5422-P-5027-J

J'achète Peaux de Lapins bons prix 5212

JEAN COLLAY
Téléphone 14.02
15, Rue des Terreaux, 15

Boucherie-Charcuterie
Ed. SCHNEIDER
Rue du Soleil, 4 2401

Aujourd'hui et demain
BOUDIN frais

Hôtel du CHEVAL BLANC
16, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 16
Tous les LUNDIS soir
dès 7 heures 2082

TRIPES
NATURE
Se recommande, Albert Feutz

5 horlogers et 2 aides visiteurs
pourraient entrer immédiatement. Travail bien rétribué. Faire offres sous chiffre 5224 au bureau de la Sentinelle.

Sertisseuse
On demande une sertisseuse à la machine, éventuellement on mettrait au courant une personne ayant travaillé au burin fixe. S'adresser rue du Parc 65, 2me à gauche. 5440

On demande une bonne ouvrière de toute confiance pour être occupée à l'emballage et au nettoyage des pièces d'acier. S'adresser chez G.-U. Hofer, Régionaux 11. 5421

On demande quelques jaugeuses et ouvrières d'ébauches. S'adresser à M. Edouard Eimann, rue du Crêt 2. 5425

Chambre. Demoiselle sérieuse cherche chambre meublée, près de la grande Poste. S'adresser chez Mme Descombes, rue Jaquet-Droz 39, le soir après 6 1/2 h. 5378

Chambre. Ouvrier tranquille, travaillant dehors cherche chambre meublée. S'adresser chez M. Manera, rue du Paix 73. 5446

Apprenti. On cherche à placer un jeune garçon comme apprenti remonteur ou acheveur. S'adresser chez M. A. Rubin, Léopold Robert 132. 5405

Couturière. Jeune ouvrière peut entrer chez Mmes Chédel, Numa-Droz 77. 5417

L'Ecole d'Art

avise MM. les décorateurs et industriels qu'elle se charge de l'exécution de toutes réductions à la machine, sur acier, bronze, laiton, ivoire, etc. (médaillons, médaillons religieux ou autres, portraits, etc.) Elle livre également tous genres de travaux à la machine à graver. Travaux soignés et garantis. 3593

Pour tous renseignements, s'adresser à M. A. Rossel, professeur, les lundi, mardi, mercredi et jeudi après-midi, de 1 1/2 à 6 1/2 heures, salle n° 36, Collège Industriel. P.22236-C

Ménagères

Le succédané de viande
" Force végétale "
est meilleur marché et plus nutritif que la viande, le paquet de demi-kilo, fr. 1.-. 12 recettes gratis. **Maison La Réforme, LE LOCLE.** P.22236-C 5394

E. BREGUET
La Chaux-de-Fonds
4, SERRE, 4
Opticien Spécialiste
Verres correcteurs p' toutes les vues défectueuses.
Consultations tous les jours. 4362
Yeux artificiels
Thermomètres médicaux

Société Coopérative de Consommation DE BIENNE

(Election du Conseil de surveillance)

Le conseil de surveillance actuel de la Société coopérative de Consommation de Bienne, composé de 15 membres, déposera ses fonctions le 1^{er} juillet 1917, ayant donné sa démission pour cette date. L'élection du nouveau conseil est fixée au 30 juin 1917. Le bureau électoral se réunira dimanche 1^{er} juillet 1917, à 9 heures du matin, dans la salle du conseil de surveillance, quai du bas n° 50. Les propositions électorales (listes des candidats) seront remises par écrit au conseil de surveillance jusqu'au samedi 9 juin 1917, ce jour y compris. Toute proposition électorale signée par 20 sociétaires sera valable. Tout sociétaire ne pourra signer qu'une seule liste. Seront nulles les propositions électorales arrivant après le délai fixé. Les propositions électorales valables, le bulletin de vote officiel et l'enveloppe seront remises aux électeurs jusqu'au 25 juin 1917 au plus tard. Les enveloppes destinées à la votation seront fermées et jetées dans les urnes, placées dans les magasins de vente le 28, 29 et 30 juin ou bien affranchies et remises à la poste. Le résultat du premier scrutin sera publié le 2 juillet 1917. Si le résultat le permet, le nouveau conseil de surveillance se constituera ce jour même.

Bienne, le 1^{er} juin 1917.

Conseil de surveillance de la Société coopérative de Consommation de Bienne :
5412 Le Secrétaire, (Sig.) SANDMEIER. Le Président, (Sig.) ALBRECHT.

Municipalité de Saint-Imier Prix du lait

Les prix du lait fixés par le Conseil municipal après la conférence du 26 mai 1917, ont été ratifiés par le Bureau cantonal d'alimentation. En conséquence, ces prix sont donc définitivement arrêtés comme suit, dès le 1^{er} mai :

32 cts. le litre livré au ménage
31 cts. " " à l'entrée de la maison

Les fournisseurs qui réclameraient davantage seront dénoncés pour contravention aux ordonnances fédérales et cantonales, concernant les prix maxima du lait.

Les consommateurs qui ont payé 33 cts. pendant le mois de mai, sont autorisés à se faire rembourser ce qu'ils ont payé de trop.

St-Imier, le 2 juin 1917.

P5027J 5441

LE CONSEIL MUNICIPAL.

Moteurs, Ventilateurs, Lumière
Lustrerie et Appareils
Atelier de Réparations et de Transformations

Schneider & Heus

Téléphone 11.00 - Daniel-JeanRichard 13 - Téléphone 11.00

Téléphones privés - Sonneries
Horloges électriques - Ouvres-portes
Entretien - Devis - Projets 5439

La Maison REYMOND & JEANNERET STANDARD C° offre place stable à

200 dames et demoiselles

pour travail facile et bien rétribué.
S'adresser à la **STANDARD C°**, rue du Parc 150, de 8 à 11 heures du matin.
4387 **LA DIRECTION.**

A vendre une poussette usagée, mais en bon état. S'adresser rue du Progrès 91a, 2me étage. 5443

Occasion A vendre une poussette moderne, pour 35 fr. S'adresser rue Daniel Jeanrichard 19, 2me étage à gauche. 5445

A vendre un lit noyer, 2 places, très propre, bas prix. S'adresser rue Léopold-Robert 21, 3me étage. 5448

Accordéon A vendre un accordéon, marque Soldo. S'adresser chez M. Ernest Bœgli, Eplatures grises 7, Bonne-Fontaine. 5410

A vendre édreton, véritable. Prix avantageux. S'adresser rue de l'Industrie 18, au 1^{er}. 5387

A vendre horloge antique, appareil d'induction, lampes à suspension et autres, gros étai avec établi massif, clef anglaise, scies, lit d'enfant, roues de poussette. S'adresser Serre 38, 2^{me} étage. 5430

A vendre 2 bons chevaux pour le trait. S'adresser chez M. Cornaviera, rue du Puits 40. 5436

Violon 3/4 à vendre, à l'état de neuf avec tous les accessoires et la méthode, Fr. 35.- S'adresser au concierge du Collège Industriel. 5384.

On demande à acheter d'occasion un tour à pivoter, vis de rappel. S'adresser Puits 21, 2me étage à gauche. 5381

Livres. On achète romans populaires tous genres. Faire offres au magasin Kröpfl, rue du Parc 66. 4373

Perdu 1 petit soulier jaune. Le rapporter contre récompense rue de la Paix 67, plein-pied à droite. 5428

Trouvé 1 bague. La réclamer Parc 84, rez-de-chaussée à droite. 5414

Magasin de Modes
Parc, 75
Réparations 2641
Transformations
Prix avantageux

A vendre machine à arrondir. S'adresser Charrière 64, 3^{me} à droite. 5427

A vendre 1 lit avec paille et matelas pour fr. 10. S'adresser chez M. Tolck, Paix 71. 5415

Violon entier à vendre au prix de Fr. 150.- S'adresser chez M. Georges Huguenin, rue de l'Envers 12. 5379

Apprenti mécanicien. 16 à 17 ans, est demandé à l'Atelier de mécanique de précision, rue du Parc 72. 5416

Apprenti coiffeur. On demande un apprenti. S'adresser au magasin 1^{er} Mars 4. 5259

Etat-civil de Neuchâtel

Naissances. — 27. May, à Paul Rosat, horloger, à Boudry, et à Berthe-Mathilde, née Gabus. — Violette-Thérèse-Brigitte, à Albert-Constant-Charles Mairot, comptable, et à Violette-Henriette, née Simon. — 28. Jeanne-Madeleine, à Charles-Théodore Siebenmann, fonctionnaire postal, et à Ida, née Lüthi. — 29. Ida-Maria, à Marino Stocco, menuisier, et à Teresa-Angela, née Dall'Armi.

Décès. — 29. Marie-Louise Leprince-aide-ménagère, née le 29 septembre 1896. — Louis Pescatori, manoeuvre, époux de Elisabeth Carminati, à Boudry, né le 9 avril 1880.

Décès. — 29. Charles-Alexandre Roulet, typographe, époux de Marie-Cécile Fallet, né le 15 octobre 1878. — 30. Louis-Auguste Borel, maître-imprimeur, époux de Lina-Jacot, né le 24 août 1844.

Etat-civil du Locle Du 1^{er} Juin 1917

Décès. — 1945. Widmer, née Thoman, Elise, âgée de 54 ans. Zurichoise et Neuchâteloise.

Etat-civil de La Chaux-de-Fonds Du 2 juin 1917

Naissance. — Gigon, Lucienne-Louise, fille de Georges-Henri-Joseph, horloger, et de Marie-Bertha-Irène née Bilat, Neuchâteloise et Bernoise.

Mariages civils. — Grand-Guillemet-Perrenoud, Charles-Emile, commis, et Barth, Ruth-Nelly, tricoteuse, tous deux Neuchâtelois. — Willeumier, Louis-Marcel, employé postal, Neuchâtelois et Bernois, et Blanc, Lina-Marguerite, ménagère, Neuchâteloise. — Haldimann, Friedrich, serrurier, Bernois, et Moccand, Lucie-Thérèse, ménagère, Fribourgeoise.

Décès. — Incinération No 606 : Mathez, Edouard-Robert, veuf de Marie née Willeumier en secondes noces, Bernois, né le 30 novembre 1843. — 2844. Graber, Henri-Alfred, époux de Cécile née Knörr, Bernois, né le 12 novembre 1864.

Inhumations

Lundi 4 Juin 1917, à 1 h. : M. Graber, Henri-Alfred, 52 ans 6 mois 1/2 ; rue des Terreaux 91, sans suite.

A 2 heures, incinération : M. Mathez, Edouard-Robert, 73 ans 6 mois ; rue Alexis-Marie Piaget 65, Départ à 1 h. 1/2, sans suite.

Monsieur et Madame Charles Kaltenmark-Frieden et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur cher fils, petit-fils, neveu et cousin,

Charles-André
survenu à Montreux, le 2 juin, à l'âge de 5 ans et demi, après une courte maladie.

Neuchâtel (Beaux-Arts 17), le 2 juin 1917.
Le convoi funèbre partira de la gare de Neuchâtel.
On ne touche pas. 5445

Il est heureux ! L'épreuve est terminée,
Du triste mal il ne souffrira plus
Et désormais sa destinée
Est de régner avec Jésus,

Madame et Monsieur Léon Béguelin-Mathey et leurs enfants ; Monsieur et Madame Albert Mathey-Desgrandchamps et leurs enfants ; Mademoiselle Sophie Mathey ; Monsieur et Madame Paul Mathey-Gagnebin et leurs enfants ; Monsieur Alfred Mathey en Amérique ; Monsieur Lucien-Emile Mathey ; Monsieur et Madame Jules-Albert Mathey à Tramelan ; Monsieur Elie Willeumier à Tramelan, ainsi que les familles Mathey, Willeumier, Richard, Degoumois et alliées, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher et regretté père, beau-père, grand-père, frère oncle et parent

Monsieur Robert-Edouard Mathey

que Dieu a rappelé à Lui aujourd'hui dans sa 74^{me} année après une courte mais pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 1^{er} juin 1917.
L'incinération — SANS SUITE — aura lieu **lundi 4 juin**, à 2 heures après midi.

Les familles affligées.
Domicile mortuaire : **Alexis-Marie Piaget 65.**
Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 5431